



ANIMAL'S PARADISE

815 Bd Édouard Daladier 84100 Orange

☎ : 04.90.34.56.99

✉ : nicolececchini@sfr.fr

PROGRAMME DE TOILETTAGE

Concernant :

Vous trouverez ci-joint le programme des cours élaborés dans le cadre **d'une formation continue** L'enseignement sera dispensé par moi-même, Nicole Cecchini Gérante depuis 2001 du salon de toilettage *Animal's Paradise* à Orange. Organisme agréé en formation depuis le 13 Octobre 2013 N° 93840343884 Organisme certifié ICPF&PSI N° A100484 et reconnu par le CNEFOP depuis le 07 Mai 2018 Certifié Qualiopi le 09 Juin 2021

Objectifs :

Maîtriser les techniques de toilettage, autant en théorie qu'en pratique. L'accent sera mis sur ce deuxième aspect. Outre la connaissance du chien et des techniques de coupe, seront dispensées des cours concernant la gestion juridique et comptable d'un salon de toilettage, ainsi que sur l'accueil du client et les techniques de vente.

Lieux d'apprentissage :

Les cours seront dispensés dans le salon de toilettage au :
815, Boulevard Daladier 84100 Orange
-Le salon est ouvert depuis octobre 2001
Organisme de formation depuis Juillet 2013
Certifiée ICPF&PSI Mai 2018

Le public visé et les prérequis nécessaires :

J'ai déjà été formatrice auprès de stagiaires et d'apprentis mais je souhaite aujourd'hui mettre mes compétences au service d'un public adulte de ce fait, des personnes en reconversion ou en demande de spécialisation. Les objectifs à atteindre seront maîtriser les techniques de toilettage acquérir des bases solides en vue de la gestion d'un salon de toilettage.

Les conditions de la formation :

Les prérequis : niveau V maîtrise des savoir de base : français et mathématiques

Modalité et délais d'accès :

Si l'apprenant ne demande pas de financement, il peut rentrer en formation sous quelques jours (le temps de constituer le dossier administratif). S'il y a une demande de financement, l'apprenant attend l'accord de l'organisme financeur

Volume horaire :

20 heures hebdomadaires réparties sur 25 semaines

Du lundi au vendredi

Total : 500 Heures

Du :

Au :

Coût de la formation :

Le coût sera de 5000 Euros TTC

Coût horaire : 10 € TTC

Entreprise sous le régime de la micro entreprise non assujettie à la TVA

Nombre d'heures : 500 Heures

Validité du stage :

A l'issue de cette formation sera délivré au stagiaire un Certificat de capacité validant ses acquis.

Objectifs de la formation :

A) Acquisition d'une base théorique : **(80 Heures)**

A) Morphologie de l'animal selon son gabarit

- a) Grand chien
- b) Chien moyen
- c) Petit chien
- d) Le chat

B) Connaissance des races des 10 groupes de chien et de leurs caractéristiques

C) Apprentissage des différentes techniques de toilettage selon la race
(Voir II) b) pour les détails)

D) La santé de l'animal

- a) Lexique des termes médicaux.

- b) Savoir reconnaître les maladies les plus fréquentes, sans se soustraire à un vétérinaire, il s'agit d'avoir une base théorique.

Mise en pratique

A) Toilette et soins divers suivant l'animal : (350) Heures

- a) Shampoing ainsi qu'application des différents produits selon le degré de démêlage à effectuer etc.
- b) Séchage, brushing etc.

B) Les différentes coupes

- a) Tontes classiques sur chien
- b) Coupes caniche
- c) Coupes bichon
- d) Coupe Westie
- e) Coupe Scottish
- f) Coupe Fox terrier
- g) Coupes Yorkshire
- h) Coupes Cocker
- i) Épilation
- j) La tonte et/ou l'entretien du chat
- k) Autres types de coupes: coupes spécifiques pratiquées dans d'autres pays et méthodes complémentaires de mes pratiques mise en ligne par d'autres formateurs via des articles et des vidéos sur Internet. Veille à ce qu'elles soient apprises, comprises et mise en application par mes élèves.

C) Technique de contention: comment bien tenir l'animal afin de pouvoir travailler efficacement, sans risque de blessure pour l'animal et pour soi. **(20 Heures)**

Le fonctionnement du Salon de Toilettage : (50) Heures

A) Normes juridiques d'installation et de fonctionnement

Les différents statuts fiscaux et ce qui en découle (cotisations etc.)

B) L'enceinte de travail : le salon

- a) Communiquer et dynamiser son salon
- b) Assurer la bonne marche et le bon entretien du salon

C) La clientèle

- a) Organisation rationnelle de la prise de rendez-vous ainsi que de l'accueil du client
- b) Techniques de suivi de la clientèle

D) Organisation du stock de produits, des articles ainsi que leur approvisionnement

- c) Savoir créer et gérer un espace boutique
- d) Gérer le stock ainsi que le bon entretien du matériel utilisé
- E) Notions de comptabilité

Les moyens pédagogiques de mise en œuvre

A) Théoriques

- Un classeur pédagogique complet est fourni à l'élève ainsi qu'une clef USB.
- Mes cours lorsque j'étais élève à l'école de toilettage
À la Ciotat
 - Manuel pratique du toilettage canin
 - La revue du Toiletteur
 - Mémo métier : Toiletteur animalier pour la partie juridique.

B) Pratiques

La formation a lieu dans mon salon de toilettage en conditions réelles.
Les apprenants sont en mesure d'utiliser tout le matériel professionnel disponible (plusieurs exemplaires du matériel).

Il s'agit d'un apprentissage personnalisé, donc les différentes races, coupes et techniques employées seront physiquement montrées puisque les chiens présents seront des modèles dont les clients auront bénéficié d'un tarif préférentiel.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et d'appréciation des résultats

L'évaluation des acquis se fera par un contrôle des connaissances après chaque point étudié. De plus, des évaluations seront mises en place afin de juger du niveau de l'élève. En ce qui concerne la pratique, il s'agit d'un suivi journalier, avec un échange mutuel afin de faire progresser l'élève. L'évaluation finale se fera lorsque celle/celui-ci saura gérer seule) un animal ou un type de coupe. Tous les points de la pratique seront eux aussi évalués de cette façon. Le but est avant tout de rendre autonome l'élève.

Handicap : si vous êtes porteur d'handicap n'hésitez pas à nous contacter

ANIMAL'S PARADISE

Nicole CECCHINI

815 Bd Daladier 84100 ORANGE Tel : 04 90 34 56 99

Siret: **344 385 588 00027**

ICPF & PSI N° : **A100484**

Déclaré en tant qu'organisme de formation sous le n°: **93840343884**

Ne vaut pas agrément d'état

nicolececchini@sfr.fr – www.animals-paradise.com